

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 1ER OCTOBRE 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**AFFETTAZIONE DI I CREDITI CHÌ ACCORRENU À A
MESSA IN OPERA DI U PRUGETTU DI CUUPERAZIONE
CORSICA-QUEBEC 2025**

**AFFECTATION DES CRÉDITS NÉCESSAIRES À LA MISE
EN ŒUVRE DU PROJET DE COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE CORSE-QUÉBEC 2025**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission des Affaires Européennes, des Relations
Internationales et Méditerranéennes

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Lors de la session ordinaire du 30 mai 2024, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité par délibération n° 24/063 AC le premier axe de la stratégie de coopération internationale de la Cullettività di Corsica consacré à la coopération décentralisée.

La coopération décentralisée permet de mettre en œuvre des actions à l'international, entre deux Etats, en mobilisant des financements du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Le 13 décembre dernier, la Direction des affaires européennes, méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés a déposé un projet dans le cadre de l'appel du Fonds franco-qubécois de coopération décentralisée 2024-2026 (ci-après FFQCD).

Ce projet a été sélectionné par le comité de sélection paritaire du 17 mars 2025 et entrera dans sa phase active à compter du mois d'avril 2025.

Ce projet fait suite aux échanges entre la Corse et le Québec initiés en 2022, à l'occasion d'un déplacement au Québec de la Conseillère exécutive en charge des affaires sanitaires et sociales. De là est née l'idée de déposer un projet de coopération décentralisée autour des enjeux d'innovation numérique et technologique appliqués au bien-vieillir.

L'enjeu de cette coopération sera d'institutionnaliser, de développer et de pérenniser les échanges avec la région du Québec.

Le projet retenu est axé sur l'innovation territoriale en faveur du bien-vieillir dont les activités s'échelonneront d'avril 2025 à décembre 2026.

Il répond à plusieurs problématiques partagées par la Corse et le Québec.

La Corse fait face à deux défis majeurs dans son développement économique et social : d'une part, un déséquilibre territorial entre zones littorales et celles de l'intérieur et de montagne ; d'autre part, un vieillissement de la population plus marqué qu'au niveau Français : 104 000 personnes âgées de 60 ans ou plus, soit 30 % des habitants contre 26 % en France métropolitaine.

La fracture géographique observée est directement imputable à un développement économique concentré autour de zones urbaines du littoral où l'on retrouve l'essentiel des activités de production de biens de services et d'équipements.

En 2022, le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I) priorisait le rééquilibrage territorial et désignait le

développement du numérique et de l'innovation technologique comme essentiels pour désenclaver les territoires.

Ce projet de coopération décentralisée entre dans la continuité des priorités du SRDE2I, en y associant des partenaires québécois experts dans les domaines de la santé et du numérique.

Le vieillissement démographique impacte le tissu économique Corse : difficultés de recrutement généralisées, manque de compétences. Il pose également en terme sociétal, la question de l'accompagnement et des services apportés aux aînés.

Le projet de vie à domicile est plus affirmé en Corse que sur le continent en raison de l'héritage culturel, mais aussi de l'éloignement des populations des services et équipements dédiés dans les territoires de l'intérieur et de montagne et d'un niveau de pauvreté plus important : 18 % des seniors vivent sous le seuil de pauvreté contre 12 % en moyenne dans les autres collectivités.

Les activités existantes pour répondre aux besoins spécifiques des aînés, améliorer leur qualité de vie et garantir leur autonomie, que l'on regroupe sous le vocable de « Silver économie », concernent pour moitié l'offre de santé, pour l'autre le maintien à domicile et l'hébergement de personnes âgées.

Au regard des projections de vieillissement de la population insulaire (36 % de seniors en 2070) comme de celle du Québec (voir infra), cette situation impose de considérer le développement d'une économie tournée vers le bien vieillir comme une filière prioritaire.

Des actions sont entreprises avec la création du Gérontopôle di Corsica en tant que centre de ressources au service de la population et des politiques publiques pour permettre notamment de développer la Recherche et l'innovation et relever des défis sanitaires, sociaux, et économiques liés à l'allongement de la vie.

Le Gérontopôle constitue un véritable outil territorial pour une économie adaptée qui associe l'ensemble des acteurs institutionnels, professionnels, associatifs avec le soutien de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, de l'Union des Gérontopôles de France, du Consortium vieillissement et santé. Il fédère les acteurs pour la co-construction d'un plan longévité à grande échelle pour la Corse.

La Cullettività di Corsica s'est également dotée d'une feuille de route « Invechjà bè in casa soia » déclinée dans le Schéma directeur de l'autonomie en faveur des personnes des plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap.

Ces avancées doivent être complétées par toutes les solutions favorisant l'accompagnement et le maintien à domicile, notamment pour les populations isolées, en s'appuyant sur les innovations et développements technologiques.

La région du Québec, reconnue pour ses travaux en matière d'innovation et de recherche en faveur de l'accompagnement des plus de 60 ans est un partenaire de choix.

Bien que différents par leur taille et leurs contextes géographiques, la Corse et la région du Québec partagent des défis similaires en matière de dynamisation des zones éloignées des grands centres urbains, de soutien à l'économie numérique et de

gestion du vieillissement de la population.

En cela, l'Assemblée de Corse dans le cadre de l'adoption du premier axe de sa stratégie de coopération internationale le 30 mai 2024 a identifié la région du Québec comme un territoire de coopération prioritaire.

Dans la région métropolitaine de Québec, le poids des 65 ans augmente de manière progressive. Cette catégorie d'âge représentait en 2022 un peu plus du cinquième de la population (22 %) et en représentera le quart (24,7 %) autour de 2027. Ce phénomène s'accroîtra ensuite à partir de 2030 pour représenter de 26 à 27 % de la population totale.

La ville de Québec a donc initié une réflexion autour des enjeux de développement territoriaux, économiques et sociaux relatifs au vieillissement de sa population en lien avec :

- L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA)
- AGE-WEL et MEDTEQ+ avec son programme envisAGE
- Le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)

Ainsi, la Corse et le Québec font face à des défis similaires qui se traduisent par des difficultés de recrutement des entreprises et, au niveau sociétal, par la question de l'accompagnement et les services apportés aux aînés.

Ce projet de coopération décentralisée propose d'apporter un premier niveau de réponse en associant, dans les deux territoires, l'ensemble des acteurs clés.

Plus précisément, il s'agira de travailler à une cartographie des moyens et des besoins face aux problématiques spécifiques liées au vieillissement démographique, puis de mettre en place des opérations de sensibilisation des écosystèmes corses et québécois aux enjeux identifiés et prioritaires dans l'étude pour enfin favoriser l'émergence de solutions innovantes et complémentaires à l'offre de santé et de services existantes.

Les agences de développement économiques des deux territoires s'accorderont pour accompagner les entreprises afin d'apporter des réponses adaptées aux attentes des territoires, et les incubateurs accompagneront les initiatives innovantes et les start-ups positionnées sur les enjeux du bien-vieillir.

Enfin, les partenaires assureront la promotion des actions menées par des événements supports à l'émergence d'activités nouvelles dans le cadre d'intervention dans les différentes universités et des actions de communications ciblées.

Depuis janvier 2025, la Cullettività di Corsica dispose d'une Volontaire Internationale en Entreprises déployée au Québec en appui à ce projet de coopération décentralisée, et qui favorisera les liens entre les acteurs corses et québécois.

Trois actions prioritaires seront ainsi menées au cours de la bienné :

1. Diagnostic socio-économique et état de l'art : réalisation d'une cartographie des moyens et des besoins des territoires face aux problématiques spécifiques liées au vieillissement démographique (avril 2025-septembre 2025)

L'objectif est de réaliser un diagnostic socio-économique dans la région du Québec à croiser avec celui réalisé dans le cadre du Schéma Directeur de l'Autonomie de la Cullettività di Corsica 2022-2026, faisant apparaître les enjeux et problématiques liés au vieillissement démographique (cartographie des populations, des acteurs publics et opérateurs engagés dans le domaine, isolement et accessibilité aux soins, etc.) et état de l'art de la silver économie entendue comme les activités et l'offre d'accompagnement visant à répondre aux besoins spécifiques des aînés, améliorer leur qualité de vie et garantir leur autonomie (cartographie des métiers, offre d'hébergement et d'accompagnement à domicile, activités économiques dédiées, etc.).

Les 3 diagnostics territoriaux réalisés par la Cullettività di Corsica, le Gérontopôle et l'ADEC (Schéma directeur de l'Autonomie, recensement des acteurs du bien-vieillir, bilan sur la Silver économie) seront regroupés dans cette étude et augmentés de données INSEE actualisées.

La Collectivité de Corse confère au Gérontopôle di Corsica une mission spécifique visant à piloter la mise en place d'un observatoire du bien vieillir et à réaliser un diagnostic territorial selon l'objectif fixé dans le renouvellement du schéma directeur de l'autonomie de la Collectivité de Corse.

L'ADEC, via son observatoire économique Corsica Statistica, s'engage à réaliser le diagnostic envisagé en partenariat avec Québec International / Le Camp, acteurs clés du soutien au développement économique de la région québécoise.

Seront notamment mobilisés dans ce cadre l'INSEE, ainsi que le Gérontopôle di Corsica qui apporte son expertise dans ce domaine, ainsi que l'ensemble des travaux et bases de données gérés par Corsica Statistica dédiés à l'analyse socio-économique du territoire.

Ces données seront croisées avec la chaîne de valeur AGETECH québécoise.

Dans le cadre de ce partenariat, un comité d'étude sera créé, élargi aux membres des consortia, permettant un suivi continu des avancées du projet, le partage des résultats et de leur interprétation, ou encore la mise en commun des expertises.

Une journée de sensibilisation sera organisée avec les opérateurs corses fin octobre 2025 afin de présenter l'étude statistique de l'action 1 et identifier des solutions d'action en faveur de la promotion de la silver économie en Corse lors de la journée dédiée à la Silver économie organisée par la Chaire Innovation et Mutation territoriale de l'Università di Corsica Pasquale Paoli.

Les résultats de cette collaboration feront également l'objet d'une restitution publique à l'occasion du Forum de l'industrie de la santé à Québec en décembre 2025, associant les partenaires des deux territoires.

En septembre 2025, l'ADEC lancera un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner les entreprises et start-ups participantes au Forum de l'Industrie de la Santé.

Intervenants : ADEC (Corsica Statistica et INSEE) - Gérontopôle di Corsica - Cullettività di Corsica

Au Québec : Québec international, chaîne de valeur AgeTech, Ville de Québec

Budget alloué pour l'action 1 :

- Cullettività di Corsica : 14 000 euros (10 000 euros de frais de déplacement au Québec pour quatre personnes de la Direction de l'Autonomie et du service des relations internationales lors du Forum de l'Industrie de la santé en décembre 2025 et 4 000 euros d'achat de pass d'entrée au forum)
 - ADEC : 17 000 euros (5 000 euros de frais de déplacement pour deux personnes au Forum de l'Industrie de la Santé en décembre 2025 et 10 000 euros d'achat de données à l'appui du diagnostic socio-économique à réaliser), et 2 000 de frais de communication)
 - INIZIA : 5 000 euros (frais de déplacement pour deux personnes au forum de l'industrie de la santé en décembre 2025 à Québec)
 - Gérontopole 5 000 euros (frais de déplacement pour deux personnes au forum de l'industrie de la santé en décembre 2025 à Québec)
2. Opérations de sensibilisation de l'écosystème aux enjeux identifiés dans l'action 1, afin de favoriser l'émergence de solutions innovantes et complémentaires à l'offre de santé et de services existantes (juin 2025 - juin 2026)

Il s'agira ici de promouvoir la Silver économie auprès des acteurs concernés, en leur présentant les défis spécifiques des populations âgées, souvent isolées, et les besoins que ces dernières expriment en matière de santé, sécurité, mobilité et vie sociale.

Sur la base de la chaîne de valeur recensée par les partenaires québécois, et des acteurs identifiés par le Gérontopôle di Corsica et l'ADEC en Corse, une campagne de sensibilisation à leur endroit est envisagée.

Ce volet prendra la forme de programmes divers :

- Des campagnes de sensibilisation seront menées pour faire connaître ces enjeux aux entreprises, aux enseignants et/ou chercheurs et aux étudiants, afin d'attirer leur attention sur les nombreuses opportunités de ce secteur en plein essor ;
- Un programme varié d'événements sera mis en place, comprenant des conférences, des ateliers et des tables rondes qui permettront aux parties prenantes d'échanger sur les tendances et perspectives de la Silver économie. En 2025, des événements organisés par le Gérontopôle di Corsica seront l'occasion d'enrichir la contribution régionale au projet : le premier sur l'habitat alternatif des seniors le 5 juin 2025 à Bastia, le second sur la Silver Economie, sera organisé en octobre en lien avec la Banque des territoires et la Chaire Mutations et Innovations Territoriales de l'UCPP.

A partir de janvier 2026, le Gérontopôle di Corsica pourra également prévoir des temps de sensibilisation auprès des étudiants sous forme de conférences d'inspiration.

Lors du Challenge innovation organisé par l'Università di Corsica en 2026, ces échanges se poursuivront et des étudiants l'Université de Laval seront invités à concourir.

En somme, des opérations de sensibilisation de l'écosystème aux enjeux identifiés seront réalisées afin de favoriser l'émergence de solutions innovantes par le biais des

entreprises accompagnées par les incubateurs impliqués dans le projet : LE CAMP (Québec) et INIZIA (Corse) - juin 2025 à juin 2026

Une évaluation à mi-parcours sera organisée avec les partenaires corses et québécois - Début 2026.

Intervenants : ADEC - INIZIA - Gérontopôle di Corsica - Cullettività di Corsica - Università di Corsica Pasquale Paoli

Au Québec : Québec International, incubateur LE CAMP, Université de Laval

Budget alloué pour l'action 2 :

- Cullettività di Corsica : opérations financées sur fonds propres
- ADEC : 2000 euros (opérations de communication)
- INIZIA : opérations financées sur fonds propres
- GERONTOPOLE : opérations financées sur fonds propres

3. Promotion d'actions et événements supports à l'émergence d'activités nouvelles (juin 2025-décembre 2026)

Sur la base du diagnostic validé, seront identifiés les acteurs clés et les entreprises innovantes sur les deux territoires.

Un concours d'innovation déjà existant et financé (Challenge Innovation porté par la Fondation de l'Università di Corsica Pasquale Paoli) destiné aux étudiants des deux territoires sera ouvert à la thématique « bien vieillir » et numérique en 2026. Y seront invités des étudiants de l'Université de LAVAL pour concourir à la réflexion commune sur le bien-vieillir et capitaliser sur les retombées du projet du FFQCD.

Des rencontres régulières seront organisées entre entreprises, acteurs de la santé, associations et enseignants et/ou chercheurs, notamment dans le cadre du salon Vivatech en juin 2025 à Paris ou d'événements équivalents dans la région du Québec. Ces occasions d'échange permettront le partage de connaissances et favoriseront l'émergence de solutions innovantes et/ou expérimentales.

Des échanges inter-incubateurs (LE CAMP - INIZIA) seront réalisés tout au long du projet pour partager les meilleures pratiques en matière d'accompagnement de startups.

Les solutions nouvelles qui verront le jour grâce à ce partenariat, de même que les résultats de l'étude, seront mis en lumière lors d'un colloque autour des enjeux du Bien Vieillir prévu en Corse au printemps 2026, organisé par le Gérontopôle di Corsica et la Cullettività di Corsica. Y seront associés les acteurs sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé le 6 juin 2025 par le Gérontopôle di Corsica et l'ADEC afin de recenser les projets d'entreprise liés au vieillissement des populations en Corse.

Cet événement offrira une vitrine exceptionnelle pour accueillir nos partenaires québécois, ainsi qu'une délégation d'entreprises et d'acteurs du Québec, en renforçant les liens transatlantiques et en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives pour le bien-vieillir. Pourront y être également associés les partenaires rencontrés dans le cadre du programme Erasmus+ sur la thématique du bien-vieillir. Cette table ronde

internationale permettra de croiser les approches de différents pays, en Europe et à l'international sur l'accompagnement des aînés.

L'ADEC lancera un appel à projets afin de soutenir les entreprises proposant des alternatives à l'offre de soin existante et en lien avec le programme Erasmus+ porté par la Cullettività di Corsica en faveur des acteurs du bien-vieillir et de l'aide à la personne.

Les incubateurs INIZIA et LE CAMP accompagneront de nouveaux projets ou interviendront pour consolider des start-ups positionnées sur la thématique.

Une évaluation finale sera réalisée conjointement afin de dresser le bilan du projet et les perspectives de poursuite : l'objectif étant de pérenniser la coopération sur cette thématique d'intérêt pour nos deux territoires à partir de septembre 2026.

Intervenants : ADEC - INIZIA - Gérontopôle di Corsica - Cullettività di Corsica - Università di Corsica Pasquale Paoli (partenaire associé non financé).

Au Québec : Québec international, Le CAMP, Ville de Québec, Université de LAVAL, chaîne de valeur Agetech

Les actions projetées dans l'action 3 seront financées sur fonds propres.

Le budget total alloué à ce projet a été validé par les Ministères Français et Québécois des affaires étrangères pour 43 000 euros par pays, qu'il conviendra d'affecter pour la mise en œuvre de cette coopération.

Une convention de reversement est établie entre les différents intervenants pour la mise en œuvre de leurs activités, sur la base du rapport ici présenté et du tableau joint en annexe.

Le taux d'intervention de l'État étant fixé pour cet appel à 50 %, 21 500 euros seront reversés en recettes à la Cullettività di Corsica par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (DCT-CIV), et 21 500 euros représenteront la part de co-financement de la Cullettività di Corsica.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.